DASHBOARD AU 31.08.2020

Catégorie ESMA	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Monétaire Standard VNAV	Cash Index EONIA [Daily Cap] RI	1	332

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	-0,434 % Indice de référence -0,456 %	-0,40 % Indice de référence -0,39 %	

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)

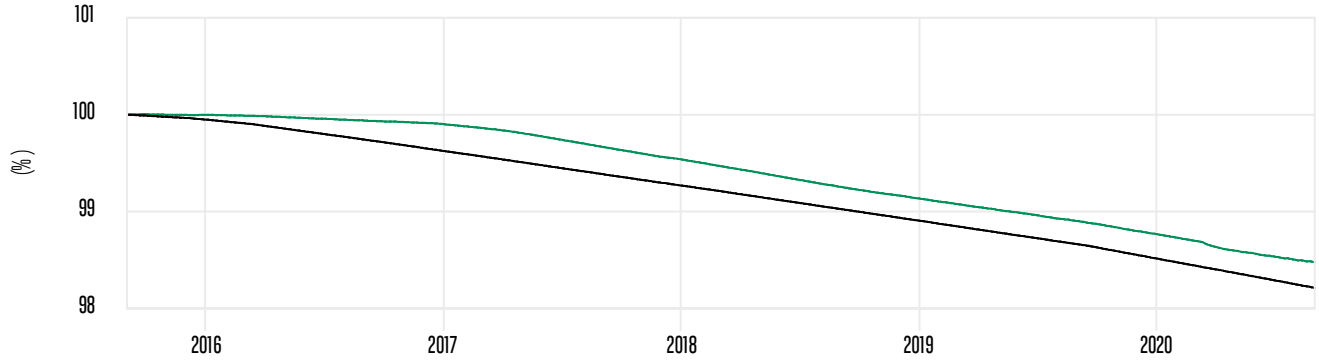

Performances calendaires au 31.08.2020 (en %)

	2019	2018	2017	2016	2015
FONDS	-0,37	-0,41	-0,36	-0,09	0,04
INDICE DE RÉFÉRENCE	-0,40	-0,37	-0,36	-0,32	-0,11

Performances mensuelles annualisées au 31.08.2020 (en %)

	08.2020	07.2020	06.2020	05.2020	04.2020	03.2020	02.2020	01.2020	12.2019	11.2019	10.2019	09.2019
FONDS	-0,31	-0,39	-0,38	-0,37	-0,47	-0,70	-0,44	-0,42	-0,38	-0,43	-0,45	-0,35
INDICE DE RÉFÉRENCE	-0,47	-0,46	-0,46	-0,46	-0,45	-0,45	-0,45	-0,45	-0,46	-0,45	-0,46	-0,40

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).

Un Fonds Monétaire (ci-après un "FM") n'est pas un produit garanti. Un investissement dans un FM diffère d'un placement dans des dépôts en ce qu'il comporte le risque de fluctuation du principal investi dans un FM. Le FM n'a recours à aucun prestataire externe pour garantir la liquidité des FM ou la stabilisation de la VL par action. Toute perte du principal est assumée par les actionnaires.
Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions	
BNPP MOIS ISR X C	92,32
Nb de positions dans le portefeuille	**1**

Nous attirons votre attention sur le fait que nous pouvons investir plus de 5 % des actifs du fonds dans des administrations, institutions ou organismes qui émettent ou garantissent séparément ou conjointement des instruments du marché monétaire

par Maturité	
Liquidités	100,00
Total	**100,00**

Prenant en compte la maturité réelle de l'instrument et non les exceptions potentielles décrites dans le règlement des fonds monétaires pour le calcul des actifs à échéance hebdomadaire.

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 31.08.2020
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

par Type d'Instruments	
Fonds monétaires	92,32
Liquidités	7,68
Total	**100,00**

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

La note de risque et de rendement pour ce fonds est:

Risque faible=Rendement potentiellement plus faible **Risque élevé=Rendement potentiellement plus élevé**

1 : risque le moins élevé; 7 : risque le plus élevé. SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Analyse de risque	Fonds
Volatilité (sur 3 ans, mensuelle)	0,02
WAM (jours) (31.08.2020)	51
WAL (jours) (31.08.2020)	131

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
Cette catégorie de risque se justifie par l'investissement dans des instruments du marché monétaire et des obligations à court terme à faible volatilité.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	1,25%
Frais courants réels (31.12.19)	0,12%
Commission de gestion max.	0,10%

Chiffres clés	
VL	11,40
12M VL max. (01.09.19)	11,45
12M VL min. (31.08.20)	11,40
Actif du compartiment (EUR mn.)	332,49
Première VL	10,00
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	QS0002105TR5
Code Bloomberg	MPMSREC FP

Caractéristiques

Forme juridique	Compartiment de FCPE BNP PARIBAS PHILEIS de droit français
Indice de référence	Cash Index EONIA [Daily Cap] RI
Domiciliation	France
Gérant	Eric DOISTEAU
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Devise de base	EUR

GLOSSAIRE

Sensibilité
Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

VLC (valeur liquidative constante) lié à la dette publique
Un fonds monétaire VLC lié à la dette publique est un type de fonds défini dans le Règlement de l'Union Européenne sur les fonds monétaires, qui fait partie de la catégorie des fonds monétaires à court terme. La souscription et le remboursement des parts du fonds sont effectués à un prix constant, arrondi au point de pourcentage le plus proche.

VLFV (valeur liquidative à faible volatilité)
Un fonds monétaire VLV lié à la dette publique est un type de fonds défini dans le Règlement de l'Union Européenne sur les fonds monétaires, qui fait partie de la catégorie des fonds monétaires à court terme. La souscription et le remboursement des parts du fonds sont effectués à un prix constant, à condition que la valeur liquidative du fonds ne s'écarte pas de plus de 0,2% de la valeur nominale.

VLV (valeur liquidative variable)
Les fonds VLV sont des fonds monétaires dont les investisseurs peuvent acheter ou se faire rembourser les parts à un prix découlant d'une valeur liquidative variable, calculée avec une précision de 4 décimales. Ils peuvent faire partie de la catégorie des fonds monétaires à court terme ou des fonds monétaires standards.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

WAL (durée de vie moyenne pondérée)
La DVMP (durée de vie moyenne pondérée) d'un fonds monétaire est calculée de la même façon que la maturité moyenne pondérée (MMP), mais est fondée exclusivement sur les périodes restant à courir jusqu'à : (a)la date programmée de remboursement des titres détenus au portefeuille du fonds ou (b) leur date de remboursement à la demande du fonds, indépendamment de la date programmée de révision de leur taux d'intérêt.

WAM (échéance moyenne pondérée)
Dans le cas des fonds monétaires, la maturité moyenne pondérée (MMP) est la moyenne des périodes restant à courir jusqu'à : (a) la date programmée de remboursement des titres détenus au portefeuille du fonds, (b) leur date de remboursement à la demande du fonds, ou (c) la date programmée de révision de leur taux d'intérêt en fonction des taux en vigueur sur le marché. Les titres à taux variable remboursables sur demande sont traités comme si leur date d'échéance était la plus rapprochée de ces deux dates si leur maturité programmée est inférieure ou égale à 397 jours, et la plus éloignée si leur maturité programmée est supérieure à 397 jours. La moyenne est pondérée par le pourcentage du coût amorti du portefeuille investi au cours de chaque période.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet www.epargneretraite-entreprises.bnpparibas.com. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises - www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com

BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16, bd des Italiens - 75009 Paris Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identi ant CE : FR 76662042449 - Immatriculée à l'Orias
sous le n° 07 022 735 - www.bnpparibas.com
11-12-002 Studio E&RE - Decembre 2019